



Le marché n°2013/17, relatif au lot 1 « Clos Couvert » du marché de travaux de construction du Pôle Culturel et de la Médiathèque du Plessis-Robinson, a été notifié le 21 juin 2013 à l'Etablissement PRADEAU & MORIN, agissant pour le compte de la société EIFFAGE CONSTRUCTION GRAND PARIS, pour un montant de 13 887 491.64€ HT.

Des travaux supplémentaires ou modificatifs, dont la réalisation est nécessaire au bon achèvement de l'ouvrage doivent être pris en compte au sein du marché initial au moyen d'un avenant. Ces travaux portent sur :

- L'évacuation de terre polluée, pour un montant de 20 523.19 € HT,
- la réalisation et l'installation d'un panneau d'information présentant l'esquisse du Pôle Culturel, pour un montant de 3 562 € HT,
- la réalisation des corniches en façade du Pôle Culturel en béton architectonique blanc teinté dans la masse en remplacement du béton peint prévu initialement : 35 649.81 € HT. Cette prestation permettra de s'affranchir de l'entretien régulier qu'impose une finition de peinture extérieure sur corniche béton classique, laquelle nécessiterait notamment l'emploi d'échafaudages de grande hauteur augmentant considérablement les coûts d'entretien.

L'avenant n°2 engendre ainsi une plus-value de 59 735.10 € HT, ce qui représente une augmentation de 0.43% du montant initial de ce lot.

Un petit mot rapide si vous le permettez. Il ne s'agit pas là d'un gros avenant... 0.43%, nous verrons à la délibération suivante que ce n'est pas grand-chose. Mais bon 60 000€ Hors taxe, ce n'est pas négligeable quand même.

Puisque vous parlez d'optimisation des coûts d'entretien, **avez vous évalué le coût annuel de fonctionnement du pôle culturel ?** Ou en est, mais j'anticipe peut être sur la stratégie culturelle dont vous nous parlerez sans doute à la délibération concernant la Maison de la Musique et de la Danse, la programmation culturelle du pôle ?